

# Compte rendu du 3<sup>ème</sup> atelier du groupe de travail régional « Rendement Maximal Durable et ses enjeux en Bretagne »

27 avril 2011 - Rennes

## Participants

---

Laure Robigo – CLPMEM Paimpol  
Gérald Hussenot – CRPMEM Bretagne  
Julien Lamothe – OP PMA  
Alain Biseau – IFREMER  
Benoît Guérin – CCR Sud  
Yohan Weiler – CCR Sud  
Aurore Davaine – Région Bretagne  
Didier Gascuel – AGROCAMPUS OUEST  
Laura-Mars Hénichart – AGROCAMPUS OUEST

*Excusés* : Thierry Guigue – OPOB, Solenne Le Guennec – FCPM 29, Damien Venzat – OP COBRENORD, Claire Macher – IFREMER, Patrick Berthou – IFREMER.

## Objectif de la réunion

---

Cette réunion avait pour objectif, dans un premier temps de présenter les résultats de simulation de différents scénarios de transition au RMD.

Il s'agissait ensuite de définir un programme d'action notamment concernant la valorisation des résultats attendue par les membres du groupe de travail (format de diffusion des résultats, organisation de restitutions publiques, etc.). Enfin, les principaux objectifs de la phase 2 ont été repris et discutés en fin de réunion.

Après un bref tour de table de présentation des participants, le cadre, les objectifs du groupe de travail régional et le déroulement de l'après-midi ont été présentés.

## Rappel des objectifs du groupe de travail et des enjeux de l'évaluation

---

- ✓ Définition des objectifs du groupe de travail et d'un programme d'action  
→ **groupe de travail 1**
- ✓ Sélection de stocks gérés au niveau Européen et qui présentent un intérêt majeur pour les pêcheries bretonnes  
→ **groupe de travail 1**
- ✓ Projections à court terme pour simuler la phase de transition correspondant au schéma actuellement retenu par l'UE et simulation de schéma de transitions alternatives  
→ **groupe de travail 2**
- ✓ Analyse de l'influence d'un changement du diagramme d'exploitation (i.e. changement des tailles ou âges capturés) sur le niveau d'effort de pêche correspondant au RMD  
→ **groupe de travail 3**
- ✓ Simulation de schémas de transition alternatifs, basés sur un diagramme d'exploitation **ou** une durée de transition différents et simulation de schémas de transition à TAC constant  
→ **groupe de travail 3**

## Présentation des résultats de l'évaluation

---

### **Organisation de la présentation**

Didier Gascuel présente les résultats de l'évaluation. Cette étude fait suite aux précédents groupes de travail et permet d'analyser :

- ✓ La sensibilité de la valeur cible  $F_{RMD}$  à un changement du diagramme d'exploitation
- ✓ Les conséquences à court et moyen terme (en termes de capture, d'état des stocks et de rendement) de différents scénarios de passage au RMD : *RMD 2013 – RMD 2015 – Changement de diagramme d'exploitation – transition à TAC constant*
- ✓ La dépendance des flottilles bretonnes par rapport aux principaux stocks étudiés

Les analyses qui ont été conduites mettent notamment en évidence trois idées fortes :

1. La transition au RMD assure des gains à long terme (notamment de rentabilité et de stabilité)
2. Pour certains stocks cette transition risque d'être « douloureuse », avec une perte significative des captures à court terme ; une évaluation économique est donc requise
3. Les changements de diagramme modifient les cibles de gestion (notamment la valeur d'effort correspondant au RMD) ; ils doivent donc être étudiés en même temps qu'est mis en place ce changement des règles de gestion.

Parallèlement il est rappelé que la situation actuelle - et a fortiori les transitions futures - restent inconnues pour une majorité des stocks Européens exploités par les flottilles Bretonnes et pour la plupart des ressources côtières.

*Cf Présentation du 3e atelier du groupe de travail régional. Rendement Maximal Durable et ses enjeux en Bretagne, 27 avril 2011, Cellule Etudes et Transfert du Pôle halieutique, AGROCAMPUS OUEST disponible sur :*

*<http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/projets.php?idproj=66>*

Cette présentation a amené les participants à réagir sur plusieurs points.

### **1. Diminution de l'effort, quels moyens de mise en œuvre ?**

Les schémas de transition présentés montrent, dans les cas de surexploitation ou de forte surexploitation, une nécessité de diminuer l'effort de pêche, parfois de manière importante, afin d'atteindre les objectifs de gestion au RMD. Les représentants des professionnels s'interrogent sur les moyens qui seront mis en œuvre pour aboutir à cette diminution de l'effort de pêche. La question est de savoir pour un TAC donné, comment (et si) les pouvoirs publics contraindront les professionnels à limiter l'effort (casse de navires, quotas de jours de mer, ...) et comment les organisations professionnelles pourraient accompagner leurs adhérents pour limiter les effets négatifs de cette diminution d'effort : gestion des quotas, diminution de la taille des filets, changement des maillages et des engins de pêches, ...

L'analyse des conséquences des phases de transition d'un point de vue biologique (impact sur les captures) montre, dans le cas de stocks surexploités ou fortement surexploités, que la transition au RMD sera marquée par une diminution de l'effort (entraînant une diminution temporaire des captures). En revanche, les simulations ne permettent pas d'identifier les modalités de cette diminution d'effort : diminution du nombre de navires ou du nombre de jours de pêche par navire, ou de l'efficacité de pêche des navires. Evaluer ces différents scénarios requiert une analyse approfondie en intégrant les facteurs économiques et une connaissance poussée des pratiques actuelles (taille des filets, détail de l'activité de pêche, etc.). Cette étude devra être co-construite directement avec les professionnels (une

réflexion est déjà menée directement dans les organisations professionnelles et au cas par cas souligne un représentant des professionnels).

Il s'agit également d'anticiper les phases de transition et de mettre en place les mesures de gestion adaptées, afin de ne pas être confronté à une fermeture précoce des quotas. Un représentant des professionnels rappelle qu'en Bretagne pour le moment, les quotas sont peu limitant, sauf peut être pour la sole. Une diminution des quotas pourra donc être progressivement appliquée sans avoir de conséquences directes fortes pour les flottilles. Ces propos sont nuancés par les experts qui identifient des modifications d'effort de pêche en lien avec le passage au RMD parfois très importantes et pouvant conduire à réduire sensiblement les quotas, alors même que l'abondance sera en forte augmentation, et donc les quotas plus faciles à atteindre. Autrement dit, l'un des effets du passage au RMD devrait précisément être de rendre les quotas beaucoup plus contraignants.

## **2. Changement de diagramme d'exploitation et moyens de mise en œuvre**

Les résultats présentés concernant les conséquences d'un changement de diagramme d'exploitation ne permettent pas directement d'en déduire les moyens de mise en œuvre (impact sur le maillage, la taille légale, etc.), ni d'en évaluer les effets globaux dans des pêcheries pluri-spécifiques. Ces résultats restent donc théoriques et permettent d'identifier les stocks pour lesquels un changement de diagramme pourrait être avantageux pour la mise en œuvre d'une gestion au RMD : exemple de la langoustine. Cet exemple montre qu'un changement de diagramme d'exploitation permet de conserver l'effort actuel tout en atteignant le RMD.

**Remarque :** dans le cas du changement de diagramme, une intensification des contrôles sera sans doute nécessaire (contrôle des mesures techniques modifiant le diagramme d'exploitation : augmentation des maillages et des tailles légales, développement des dispositifs d'échappement ou d'évitement, évolution des engins de pêche, etc).

## **3. TAC constant**

Faute de données disponibles, les scénarios de passage au RMD à TAC constant ne peuvent pas être simulés pour tous les stocks étudiés. Les analyses conduites montrent que ce type de gestion est notamment envisageable pour les stocks dont la biomasse a tendance à augmenter sur les dernières années d'observation. La principale difficulté dans ce cas est que ce mode de gestion ne tient pas compte de la variabilité du recrutement observé chaque année (contrairement à une gestion dans laquelle le TAC est recalculé chaque année, à partir d'un objectif de mortalité et en intégrant les dernières informations relatives à l'état du stock). L'exemple de la sole présenté ici illustre bien ce propos : les simulations conduites à partir des données 2009 indiquent que pour attendre l'objectif du RMD en 2015 le TAC devrait être de l'ordre de 3700 t ; la prise en compte des données de l'évaluation 2010, marquée par un bon recrutement conduisent à une valeur de TAC très nettement supérieure (plus de 4000 t).

Réciproquement, la prise en compte d'un risque de mauvais recrutement (qui ne pourrait être analysée qu'au travers d'une modélisation stochastique) suppose sans doute de fixer les limites de manière plus précautionneuse, ou tout au moins de prévoir des règles de changement du TAC « fixe », en cas de mauvais recrutement.

### **3. Interdiction des rejets et passage au RMD – points de réflexion**

La Commission Européenne a annoncé le 1<sup>er</sup> mars 2011 vouloir interdire les rejets en mer de poissons morts. Cette interdiction concernera dans un premier temps les rejets pélagiques. La suppression des rejets nécessite le développement de techniques de pêche plus sélectives. Un représentant des professionnels souligne que ces modifications de pratiques sont en lien direct avec les objectifs de passage au RMD et ne sont pas dissociables des enjeux en lien avec cette transition.

Il n'existe pas de scénario unique de passage au RMD et les conséquences des phases de transition devront être évaluées pour chaque stock, notamment dans le cadre de la définition des plans de gestion à long terme, afin de définir les moyens de mise en œuvre les plus adaptés aux pêcheries qui les exploitent.

**Remarque :** il est nécessaire de conserver à l'esprit que si le RMD, et plus généralement la définition des objectifs et règles de gestion, représente un enjeu majeur, le développement d'une pêche durable nécessite également que les réglementations adoptées soient mises en œuvre. Dans certaines pêcheries, les dépassements de TAC sont aujourd'hui importants...

### **4. Analyse par flottille**

Les premiers résultats de l'analyse par flottilles indiquent la dépendance des flottilles bretonnes (ex. chalutiers exclusifs immatriculés en Bretagne) par rapport à un stock communautaire (ex. langoustine 8ab). Cette dépendance est évaluée par rapport aux tonnages débarqués par la flottille ou à la valeur estimée (donnée logbook) de ces débarquements.

Dans le cas de l'analyse en tonnage, la dépendance correspond à la quantité débarquée par la flottille étudiée pour un stock donné (ex. langoustine 8ab) par rapport aux débarquements totaux de la flottille (toutes zones CIEM confondues).

Les participants soulignent que l'échelle de la flottille, telle que définie dans la classification proposée par Ifremer, n'est pas toujours la plus pertinente et qu'il serait intéressant d'analyser ces dépendances à l'échelle des sous-flottilles en intégrant des distinctions par classe de taille. Il serait également intéressant d'analyser la dépendance d'une flottille à un stock, non pas par rapport aux débarquements totaux de la flottille mais plutôt par rapport à l'ensemble des débarquements de la flottille dans une sous-zone définie pouvant correspondre à un zonage appliqué dans le cadre d'une approche écosystémique (ex. Golfe de Gascogne, Mer Celtique).

**Ces différentes options seront étudiées et les résultats seront présentés sous forme de fiche de synthèse en fin d'année.**

## **Etapas suivantes**

---

### **Phase 1 – Restitution des résultats de l'étude**

#### *Restitution*

Une restitution des résultats de l'étude lors de la Conférence Régional Mer et Littoral avait été proposée – cette restitution devrait être confirmée avant la fin du mois.

Il a également été proposé de faire une intervention lors du salon ITECHMER à Lorient. Une demande sera faite à la Région Bretagne.

Il serait également intéressant de pouvoir présenter les résultats lors des prochaines rencontres organisées par le CRPMEM de Bretagne en 2012 (journée de restitution publique).

#### *Rapports et synthèse*

Les résultats seront également publiés sous forme de rapport (rapport complet et rapport de synthèse d'une dizaine de pages) et sous forme de fiches synthèses par thématique.

### **Phase 2 – Définition d'un programme d'action**

Il s'agit de définir un programme d'action qui sera mis en place dans une deuxième phase du projet. Les principaux objectifs de cette phase 2 ont été proposés lors des groupes de travail.

#### **Objectif de la phase 2 :**

- ✓ Redistribution des conséquences à court et moyen terme de différents scénarios de passage au RDM par flottilles et analyse d'un point de vue bio-économique
- ✓ Traduction des résultats de l'évaluation selon trois scénarios : changement du nombre de navires, du nombre de jours de mer ou de l'efficacité de pêche
- ✓ Mise en place de l'étude sur les stocks côtiers.

Une réflexion est en cours afin de définir les porteurs et financeurs du projet. Il pourrait également être envisagé d'élargir la zone d'étude à l'arc Atlantique (+ secteur Manche – Bretagne Nord) afin de rendre plus cohérente l'étude à l'échelle des stocks. Le bilan de ces réflexions sera transmis à l'ensemble des participants dès que possible.

	Etapes	Objectifs de l'étape	Dates	
PHASE 1	Mise en œuvre de l'action RMD	Mise en œuvre du groupe de travail à l'échelle régionale et mobilisation des acteurs	Septembre – Octobre 2010	
	→ 1 <sup>er</sup> groupe de travail régional RMD	Présentation des objectifs du groupe de travail aux acteurs concernés	23 Novembre 2010	
	Etat des lieux et identification des enjeux pour les phases de transition	Analyse de l'état actuel des stocks communautaires d'intérêt pour les flottilles bretonnes et comparaison par rapport aux données du RMD	Evaluation des conséquences des scénarios de gestion proposés par la Commission Européenne	Décembre - Janvier 2011
	→ 2 <sup>ème</sup> groupe de travail régional RMD	Présentation des différents résultats et choix de schémas de transition alternatifs vers le RMD à évaluer dans la prochaine étape	31 janvier 2011	
	Proposition de scénarios de gestion pour les phases de transitions vers le RMD	Evaluation des différents schémas de transitions alternatifs co-construits vers le RMD	Février 2011	
	→ 3 <sup>ème</sup> groupe de travail régional RMD	Présentation des résultats et proposition d'un schéma de transition alternatif co-construit vers une gestion au RMD	27 avril 2011	
Elaboration d'un programme d'action pour la deuxième phase du projet régional RMD				
Restitution public des résultats de la première phase du projet régional RMD			Fin 2011	
PHASE 2	Mise en œuvre de la deuxième phase du projet	Redistribution des conséquences à court et moyen terme de différents scénarios de passage au RDM par flottilles et analyse d'un point de vue bio-économique	2012	
		Traduction des résultats de l'évaluation selon trois scénarios : changement du nombre de navires, du nombre de jours de mer ou de l'efficacité de pêche		
		Analyse de l'état actuel des stocks côtiers d'intérêt pour les flottilles bretonnes et comparaison par rapport aux données du RMD		

**L'ensemble des résultats obtenus seront restitués publiquement lors de Conseils, Salons, Conférences. La liste des restitutions est à définir.**

**Un rapport et des fiches « synthèse » seront disponibles en fin de programme.**

**L'ensemble des documents du projet RMD sont également disponibles sur :**  
<http://halieutique.agrocampus-ouest.fr/projets.php?idproj=66>